

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 10 FÉVRIER 2015

L'an deux mille quinze,

le : DIX FÉVRIER à 20H 30

le Conseil Municipal de la commune de MARCILLY D'AZERGUES,

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur André DUMOULIN, Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 04 février 2015,

PRÉSENTS : M. DUMOULIN André, Maire, Mme GEFFROY Marie-Jeanne, M. BELET Georges, Mme DEROBERT-MASURE Josette, M. BLANCHON Frédéric, Adjoint, M. TISOPULOT Patrick, Mme MATRAY Morgane, M. PAGANO François, M. CORNAGLIA Gérard, M. ALBORGHETTI Francis, Mme DELATTRE QUENEY Delphine, Mme DE PARISOT DE BERNECOURT France.

EXCUSÉS : M. CHEVEREAU Laurent, Mme GOUBEAU Ghislaine, M. DE MEAUX Emmanuel
SECRÉTAIRE de SÉANCE : Mme DELATTRE QUENEY Delphine.

Nombre de Conseillers en Exercice : 15 - Présents : 12 - Votants : 12

A L'ORDRE DU JOUR

Retrait de la délibération d'adhésion au groupement de commandes « Marché public de prestations intellectuelles » - Instruction des autorisations du droit des sols

Suite à la perte de mission conseil à l'urbanisme de la DDT (Direction Départementale des Territoires) et au transfert de la compétence à la communauté de commune, le conseil municipal a voté à l'unanimité (12 pour, 3 excusés) : le retrait de la délibération d'adhésion au groupement de commandes « Marché public de prestations intellectuelles » - Instruction des autorisations du droit des sols

Activité PISCINE École : convention PROSPORT69

Pour le 1^{er} semestre de l'année 2015, la piscine dont dépend la commune pour les activités scolaires (Aquazergues, Lucenay) ne disposant pas de créneaux horaires suffisants, il avait été décidé de poursuivre l'activité piscine au Mont Verdun (base militaire), les maîtres-nageurs étant rémunérés par la mairie via l'association PROSPORT69. Le conseil municipal a voté à l'unanimité (12 pour, 3 excusés) le maintien de la convention avec PROSPORT69.

COMPTE-RENDUS RÉUNIONS SYNDICATS & COMMISSIONS

COMMISSION ÉCOLE - Bilan Temps d'Activités Périscolaires (TAP) : 19 janvier

La réunion de bilan a été réalisée après récolte d'un questionnaire de satisfaction rempli par les parents. Étaient présents à cette réunion Mme Geffroy (commission école), Mr Dumoulin (Maire), Mme Herzog (Coordinatrice et Animatrice TAP) et Mme Bigot (Directrice de l'école).

Concernant les animations mises en place, les retours des parents sont positifs, malgré quelques soucis de discipline rencontrés au premier trimestre. L'avis des parents sur les rythmes scolaires est mitigé : la moitié des parents signalent une plus grande fatigue de leurs enfants, les animateurs confirment cette fatigue, qui se ressent surtout le vendredi après midi.

En conséquence, il a été décidé de mettre en place un règlement intérieur spécifique aux TAP, qui comprend un système de communication entre animateurs TAP et Parents, la mise en place d'avertissements de conduite, menant dès le second avertissement à l'exclusion de l'enfant des TAP pour 3 séances. De plus les séances du vendredi après-midi ne seront plus obligatoires.

COMMISSION VOIRIE : Érosion - Bassin de rétention La Ferrandière : 22 janvier - 9 février

La réception des travaux du bassin de rétention n'a pas pu être faite le 9 février. En effet plusieurs problèmes ont été constatés par la commission : en cas de forte pluie (22/1/15), de l'eau ressort du talus à des endroits différents de ceux prévus, on observe alors des zones de rétention d'eau autour du bassin. Lorsque le bassin est vide, un glissement de terrain est observé et la vidange du bassin n'est pas satisfaisante (il resterait de l'ordre de 20 à 30 m³). La société responsable des travaux (Charrin Villefranche) doit intervenir dès que possible pour corriger ces problèmes.

COMMISSION ÉCOLE : Délégation Départemental de l'Education Nationale D·D·E·N· -

Visite de l'école : 26 janvier

Le but de cette visite était de vérifier la conformité des locaux. Il a été noté que l'école était bien entretenue, mais remarqué que l'extincteur présent dans la salle informatique était mal situé (derrière une porte) et que les cornes de brumes à utiliser en cas d'incendie n'étaient pas à leur place.

COMMISSION CULTURE : Comité des Fêtes - Assemblée générale : 26 janvier

Le comité des fêtes, association marcilloise initialement fondée pour organiser la manifestation des « Marcilly de France », a pour mission d'organiser ou d'aider à organiser des fêtes ou des manifestations culturelles au sein du village. La Commission Culture, représentée par Mme DEROBERT-MASURE, est membre de droit de cette association. Son Assemblée Générale a eu lieu le 26 janvier. Concernant le renouvellement du bureau, 4 personnes du bureau souhaitent rester, 6 nouvelles personnes ont souhaité entrer. L'élection des postes d'administration de l'association aura lieu lors de leur prochaine réunion.

COMMISSION RELATION-INFORMATION : 28 janvier - 4 février

Bulletins municipaux - bilan financier 2014 :

La création et l'impression des bulletins (2 p'tits trimestriels et 1 revue annuelle) est revenue à 6 450€, la recette liée aux publicités est de 4 695€, ce qui laisse un coût pour la commune de 1 755€.

Pour information, en 2013, pour 2 revues semestrielles, le coût pour la commune était de 3 476 € (- 50 %). En 2015, il faudra ajouter le p'tit bulletin du premier trimestre, ce qui augmentera le coût de 650 €.

Refonte et mise à jour du site Internet de la mairie

Deux réunions ont eu lieu et ont permis de dégager des spécifications concernant la forme et l'architecture du site, qui ont été retransmises à la société AJC.com sélectionnée pour réaliser ce travail. Un planning a été mis en place, prévoyant une première phase jusque fin février qui conduira à différentes propositions de forme du site par la société AJC.com, pendant que la commission culture définira l'architecture du site. En mars, la société AJC.com mettra en place l'architecture choisie sur le site, pendant que la commission culture peaufinera les rubriques et adaptera les contenus. Début avril, les contenus seront incorporés au site. La mise en ligne du nouveau site est prévue pour le 14 avril 2015.

Logo

Il existe actuellement un blason pour Marcilly (grappe de raisin et 3 châteaux). Lors des réunions concernant le site Internet, l'idée de créer un logo représentatif de la vie actuelle à Marcilly a été émise. Ce projet ne se poursuivrait qu'après évaluation par la commission budget (Devis : 1 145€)

COMMISSIONS URBANISME/VOIRIE réunion avec la SEMCODA - Projet aménagement ÉCOLE et nouveaux bâtiments : 2 février

Il a été demandé à la société SEMCODA un planning permettant de prévoir les travaux à réaliser pour la deuxième phase du projet centre village, concernant la construction des bâtiments d'habitation et de l'école. Ce calendrier doit nous être fourni pour fin février 2015

Syndicat Mixte Beaujolais-Azergues (SMBA) : 3 février

Le SMBA a perdu la compétence ramassage des ordures ménagères et déchetteries, qui a été transférée à la communauté de commune. Le SMBA conserve les compétences érosion, câble et la subvention du musée des Pierres Folles (37 500 €).

Réunion Communauté de Commune Beaujolais Pierres Dorées (CCBPD) compétence Petite Enfance : 3 février

Le CCPBD a mis en place un site d'inscription en ligne pour les crèches, qui est opérationnel. Son agenda partagé permet notamment de répartir les gardes occasionnelles et de proposer des solutions alternatives aux parents. Les postes ouverts (remplacements de congés maladies ou autre) apparaîtront aussi sur ce site et une CVthèque dédiée à la petite enfance est disponible. Un groupe de travail a été formé, dans but d'harmoniser les conditions d'attribution de place en crèche pour les attributions de septembre. Un diagnostic Petite enfance a été demandé à la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), afin de confronter les infrastructures existantes au besoin de ce nouveau territoire.

Les Relais d'Assistantes Maternelles ont été réorganisés (celui de Les Chères intervient désormais sur Chazay, Lucenay et Morancé). Un livret « petite enfance dans la CCBPD » a été conçu pour informer les nouveaux parents des modes de garde disponibles, il est disponible en mairie et sur le site Internet de la mairie. Des réunions d'informations concernant les différents modes de garde sont prévues (Anse 26 février ; le Bois d'Oingt 17 mars ; Chazay 2 avril). Une journée de la petite enfance sur la CCBPB sera organisée courant octobre 2015 ou au cours du 1^{er} semestre 2016.

CCBPD / Conseil communautaire : 4 février

Débat d'orientation budgétaire : capacité d'autofinancement de l'ordre 1M€.

Modification des statuts du SMADEOR et du SYTREVAL.

Tourisme : modification des tarifs taxe de séjour (Marcilly non concerné car pas d'établissement d'hébergement).

Transports et déplacements : la compétence « Transport à la demande » a été prise par la CCBPD, et devra être ratifié par les communes à la majorité qualifiée.

Enfance Jeunesse : Convention avec l'association CAP Générations qui mène des actions en direction de la jeunesse de 12-17 ans.

COMMISSION VOIRIE - Réunion SYDER : 10 février

Un bilan des éclairages publics a été réalisé sur la commune. Il apparaît que des éclairages ne sont plus aux normes (présence de mercure dans les ampoules ou autres raisons). Ils seront rénovés et dotés de lampes à sodium (les LED non installables sur les équipements anciens). Les travaux seront réalisés en deux tranches : la première concernera les « En haut », la seconde le reste du village.

Commission URBANISME : 10 février

2 dossiers :

- Déclaration préalable : division de parcelle ZAC des Iles : avis favorable

- Permis de construire maison individuelle pour M. Mme Thomas PERRETON : avis défavorable (non-conformité par rapport à l'article 11 du PLU de la teinte de la toiture et bardage bois).

Projet du Calais : les Bâtiments de France (ABF) se sont déclaré non concernés par ce dossier, car les bâtiments ne rentrent pas dans le périmètre de visibilité de l'édifice protégé. Le pétitionnaire va reconsidérer ce projet.

Le 5/2, une réunion a eu lieu entre le maire et les habitants du Calais au sujet du projet.

QUESTIONS DIVERSES

Élections départementales 22 et 29 mars 2015

Il y a à ce jour 3 listes inscrites.

POUR INFORMATION

Inauguration immeuble SEMCODA

L'inauguration de l'immeuble livré en septembre 2014 est organisée par la SEMCODA aura lieu le 5 mars 2015 à 11 h.

L'inauguration de la rue Marie-Paule Rive (Maire de Marcilly de 1977 à 1983 et de 1989 à 1995) est en cours d'organisation.

Nouveau Département du Rhône :

Informations sur la gestion des transports en commun (hors transport à la demande).

Chemin de la Cure Marcilly/Civrieux :

La remise en utilisation publique du Chemin de la Cure, sentier de randonnée allant du hameau de Bramefond à MARCILLY à la gare de CIVRIEUX a été demandée par une association de marcheurs Sévériens. Ce chemin est répertorié au cadastre, mais n'a pas été utilisé depuis longtemps et une partie de ce chemin, côté Marcilly, a été clôturé. Une étude par un géomètre a été mandatée par la mairie de Civrieux.

PROCHAINES RÉUNIONS

17/2/15 à 20h30 - Commission Finances

2/3/15 à 19h - Ambérieux - SBVA

3/3/15 à 8h30 - Ambérieux - SMRPCA

3/3/15 à 14h - Commission communale des impôts directs

3/3/15 - 19h30 - Mairie - Conseil d'école

9/3/15 - Réunion électorale

10/3/15 - Commission urbanisme

25/3/15 à 20 h 30 - Mairie : Site Internet

28/3/15 à 14h30 - Réunion du hameau des Ronzières

14/4/15 - Commission urbanisme

Réunions à fixer

Prochaines réunions du Conseil Municipal :

10/3/15 - Conseil Municipal

14/4/15 - Conseil Municipal